Nations Unies S/PV.6575



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6575e séance

Jeudi 7 juillet 2011, à 10 heures
New York

Président :	M. Wittig	(Allemagne)
Membres :	Afrique du Sud	M. Mashabane
	Bosnie-Herzégovine	M. Vukašinović
	Brésil	Mme Dunlop
	Chine	M. Wang Min
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	M. Grant
	Fédération de Russie	M. Zhokov
	France	M. Briens
	Gabon	M. Moungara Moussotsi
	Inde	M. Kumar
	Liban	M. Assaf
	Nigéria	Mme Ogwu
	Portugal	M. Vaz Patto
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Parham

Ordre du jour

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2011/311)

11-40364 (F)





La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2011/311)

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République centrafricaine à participer à la présente séance.

Il en est ainsi décidé.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite Mme Margaret Vogt, Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, à participer à la présente séance.

Il en est ainsi décidé.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Jan Grauls, Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix et Représentant permanent de la Belgique, à participer à la présente séance.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je tiens à appeler l'attention des membres du Conseil sur le document S/2011/311, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays.

Je donne maintenant la parole à Mme Vogt.

Mme Vogt (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant le Conseil depuis que j'ai pris mes fonctions de Représentante spéciale du Secrétaire général en République centrafricaine et de présenter le cinquième rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA) (S/2011/311). Le rapport dont le Conseil est saisi rend compte des faits importants survenus au cours du premier semestre de cette année et décrit les défis en matière de consolidation de la paix que le peuple et le Gouvernement de la République centrafricaine doivent relever. Il décrit également les principales activités menées par le BINUCA pour appuyer les efforts de consolidation de la paix menés par le Gouvernement, conformément au mandat que lui a confié le Conseil de sécurité.

Beaucoup a été accompli au cours des deux dernières années, depuis la création du BINUCA en tant que bureau intégré pour la consolidation de la paix en janvier 2010. Un certain nombre d'institutions de gouvernance ont été mises en place et des lois fondamentales ont été promulguées. La liberté de la presse a été élargie, malgré les récents reculs, lorsque deux journalistes ont été arrêtés suite à des articles qu'ils avaient publiés. D'une manière générale, la situation en matière de sécurité demeure calme mais instable, en particulier en dehors de Bangui.

En dépit de ces progrès, la République centrafricaine reste confrontée à de graves problèmes. Elle est accablée par l'extrême pauvreté, des institutions nationales faibles, la corruption, un taux élevé de crimes violents commis par des mouvements armés et des brigands, des violations des droits de l'homme et l'impunité.

Comme l'indique le rapport, le BINUCA et le système des Nations Unies n'ont ménagé aucun effort pour apporter un appui opportun et intégré au Gouvernement et au peuple centrafricains pour les aider à relever ces défis.

Dans la situation actuelle, et comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport, les deux défis immédiats consistent à mettre en place un système politique à la suite des élections législatives et présidentielle et à mettre en œuvre les accords de paix conclus avec les groupes rebelles, et à effectuer un désarmement et une réintégration durables des ex-combattants, dans le cadre de la réforme générale du secteur de la sécurité.

Les élections présidentielle et législatives ont été les événements les plus marquants au cours de la période à l'examen. Ces élections ont été qualifiés d'ouvertes et pacifiques par les observateurs nationaux

et internationaux, qui ont cependant appelé l'attention sur un certain nombre d'irrégularités. La Cour constitutionnelle a corrigé certaines de ces irrégularités en annulant les résultats dans neuf districts électoraux et en ordonnant l'organisation de nouveaux scrutins dans 13 autres districts. Le 29 juin, le Ministre de l'administration territoriale a annoncé que les 13 élections partielles se tiendraient dans environ deux mois.

À notre avis, la composition du nouveau Gouvernement, dirigé par le Premier Ministre sortant, M. Touadera, constitue un progrès sur la voie de la formation d'un conseil des ministres associant toutes les parties. Il est composé de représentants de la société civile et de partis de l'opposition, et compte six femmes.

Le Gouvernement a pris la résolution de s'attaquer aux défis de l'heure. Il a notamment annoncé la création d'un nouvel organe indépendant et professionnel chargé de la gestion des élections à venir et de la révision du code électoral. Cet engagement a été réitéré une nouvelle fois publiquement dans le cadre de la table ronde des partenaires tenue récemment à Bruxelles. Je pense qu'il sera bon de leur rappeler cette promesse.

En raison du boycott du processus électoral par l'opposition, le Parlement et les autres institutions sont maintenant dominés par le parti au pouvoir. Cette situation représente une difficulté majeure dans le cadre des efforts en cours en faveur de la stabilité et de la réconciliation nationale. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, l'un des grands défis, pour le Gouvernement, consisterait à donner sa place à l'opposition et à entretenir le dialogue avec elle en dehors du Parlement sur les questions liées au développement du pays. Il s'est engagé à entreprendre des réformes politiques, notamment une réforme du processus électoral, afin de régler certains des problèmes qui ont empoisonné les dernières élections. Le BINUCA travaillera en étroite collaboration avec les partenaires régionaux et internationaux pour aider le Gouvernement sur tous ces points.

En mai, nous avons pu voir une évolution positive au niveau de la mise en œuvre des accords de paix avec les mouvements armés et les groupes rebelles. Le Gouvernement a annoncé son intention de désarmer, de démobiliser et de réintégrer tous les combattants d'ici à la fin de l'année. Des mesures concrètes ont été prises à cet égard. Autre mesure positive, le 12 juin, la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP) s'est ralliée au processus de paix de Libreville et a signé un accord de cessez-le-feu avec le Gouvernement. Le 13 juin, Baba Laddé, chef rebelle tchadien du Front populaire pour le redressement (FPR), a signé un communiqué avec le Gouvernement tchadien annonçant son intention d'entamer des négociations aux fins de la signature d'un accord de paix dans le mois à venir, en vertu duquel il déposerait les armes et obtiendrait de pouvoir rentrer avec son groupe au Tchad sans être inquiété.

La mise en œuvre de cet accord, s'il est mené à bien, pourrait aboutir au rapatriement vers le Tchad de 400 à 500 éléments du FPR, ce qui est l'un des aspects soulevés par l'Armée populaire pour la restauration de la République et la démocratie (APRD) comme condition préalable au désarmement. Il convient de rappeler que le FPR est en réalité un groupe tchadien qui opère sur le territoire de la République centrafricaine; ce n'est pas un groupe rebelle national de ce pays. Cet accord a été facilité par le médiateur national de la République centrafricaine. Nous voyons donc que la République centrafricaine joue un rôle positif en essayant d'amener certains de ces groupes rebelles à retourner dans leur pays.

Il y a eu ensuite des affrontements entre des éléments du FPR et le mouvement politico-militaire de l'APRD, au cours desquels des otages de l'APRD ont été pris par le FPR. Dix-huit otages ont été libérés par la suite, le 29 juin, à Kaga Bandoro, après l'intervention du médiateur national. La bonne mise en œuvre de cet accord dépendra en partie de son respect par les groupes de tous genres qui appartiennent au FPR. Nous verrons s'ils adhèrent à ce que leurs chefs ont signé.

Il importe d'amener le FPR à participer au processus de paix pour débloquer le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) dans le nord-ouest du pays. Le Président Bozizé et les dirigeants des groupes politico-militaires ont annoncé qu'ils allaient engager un processus national de DDR le 25 juin à Bocaranga, et plus de 340 combattants de l'APRD ont été désarmés à cette occasion. Le Gouvernement a fait savoir qu'il entendait poursuivre ces processus de désarmement sur d'autres sites et espérait avoir achevé le processus d'ici à la fin de l'année. Le démarrage du processus à Bocaranga s'est fait sans aucun appui de la communauté internationale et surtout sans la présence d'observateurs militaires internationaux, puisque le

mandat des observateurs avait pris fin à peine quelques jours avant l'événement. Le Président Bozizé a exprimé sa contrariété face à la lenteur à laquelle arrivait l'appui de la communauté internationale, et a sollicité une aide pour l'ensemble des processus de DDR et de réforme du secteur de la sécurité, tout en affirmant que tant le Gouvernement que les groupes politico-militaires étaient prêts à assurer la sécurité de leur pays et à permettre à la population de reprendre le cours de sa vie normale.

Cet appui au processus de DDR et à l'ensemble de la réforme du secteur de la sécurité demeure une priorité pour la République centrafricaine et le BINUCA. J'ai rencontré le Président Bozizé et le Premier Ministre, M. Touadera, en marge de la table ronde des partenaires, à Bruxelles. Tous deux ont insisté sur l'importance politique des deux processus et ont réaffirmé qu'ils s'engageaient à mettre en œuvre les dispositions des accords signés avec tous les groupes politico-militaires. Il est impératif que la communauté internationale fasse tout son possible pour appuyer les processus de DDR et de réforme du secteur de la sécurité, et pour leur assurer les ressources nécessaires pour qu'ils puissent s'achever dans les délais. Le BINUCA, l'équipe de pays des Nations Unies et les différents partenaires entreprendront dans un avenir proche, aux côtés du Gouvernement, un examen d'ensemble des processus de DDR et de réforme du secteur de la sécurité.

La République centrafricaine se trouve à un carrefour entre plusieurs zones de conflit critiques, subissant l'insécurité engendrée par la République démocratique du Congo et le Soudan, alors qu'une flambée d'insécurité est possible à la frontière avec le Soudan, lequel va devoir faire face aux problèmes de sécurité qui accompagneront inévitablement la création du nouvel État du Sud-Soudan. La République centrafricaine a également à souffrir de la criminalité transnationale, en raison de la présence de certains éléments sévissant dans la région du Sahel, qui exploitent la faiblesse des capacités des forces de sécurité nationales chargées d'assurer la sécurité du territoire et de la population de la République. Une implosion en République centrafricaine aurait des effets catastrophiques sur toute la région, en réduisant à néant tout ce qui a été investi pour assurer la sécurité dans les pays voisins. J'envisage de travailler en étroite collaboration avec mes collègues dans la région pour apporter une réponse globale à ces défis.

En attendant, le Gouvernement a pris une mesure importante pour sécuriser la province de Vakaga, dans le nord-est du pays, en signant un accord pour des patrouilles frontalières conjointes avec les forces de sécurité tchadiennes et soudanaises. Il importe que cet accord soit mis en œuvre et que les patrouilles conjointes bénéficient de l'appui voulu de la part de la communauté internationale. Cette force comblera partiellement le vide sécuritaire qui existe dans les zones occupées par des rebelles, des braconniers lourdement armés et par l'Armée de résistance du Seigneur.

Dans le sud-est, cette dernière continue de tuer, de prendre des otages et d'empêcher la population de mener une vie normale. Il faut améliorer la sécurité dans le nord-est du pays afin d'enrayer la détérioration de la situation humanitaire. Les travailleurs humanitaires sont l'objet d'attaques de plus en plus nombreuses de la part de criminels armés. Nous ne devons pas permettre que la criminalité qui règne dans certaines parties du Darfour voisin fasse des émules en République centrafricaine.

L'effort de renforcement de la sécurité et de consolidation de la paix en République centrafricaine doit aller de pair avec la promotion de la bonne gouvernance et de l'état de droit. Le Gouvernement doit étendre son autorité à toutes les régions et dispenser des services éducatifs et de santé à tous ses administrés, tout en s'attachant à créer des débouchés économiques.

La protection des femmes et des enfants est un autre grand sujet de préoccupation pour le Secrétaire général. Il faut faire davantage contre l'exploitation sexuelle et en faveur des droits des femmes et des enfants. Nous devons également faire le nécessaire pour mettre un terme au recrutement et à l'emploi d'enfants soldats, et, plus généralement, assurer le respect des droits des enfants. J'ai l'intention de mettre en place au sein de mon bureau une unité de protection chargée de coordonner ces questions, compte tenu de l'importance que nous y attachons dans le cadre de notre mandat.

Je voudrais souligner la nécessité de promouvoir une culture du respect des droits de l'homme dans tout le pays. Des mesures concrètes doivent être prises pour lutter contre la corruption et l'impunité généralisées qui touchent les institutions chargées d'assurer le respect de la loi. Le Gouvernement doit recevoir l'appui nécessaire pour renforcer le système judiciaire

et mettre un terme à la justice populaire. Sur une note plus positive, le Gouvernement a récemment accordé au BINUCA l'accès aux prisons et aux centres de détention. Par ailleurs, une commission nationale indépendante de défense des droits de l'homme devrait être créée prochainement.

Le Gouvernement de la République centrafricaine a présenté son deuxième Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) pour la période allant jusqu'à décembre 2015 à l'occasion de la table ronde des partenaires qui s'est tenue à Bruxelles. Cette conférence a eu lieu en grande partie grâce aux efforts de l'Ambassadeur Grauls, et je tiens à indiquer publiquement que sa détermination personnelle à veiller au bon déroulement de la réunion s'est avérée essentielle au succès de cette initiative. Le Document présente la stratégie et le programme du Gouvernement pour consolider la paix, stratégie et programme qui portent notamment sur la bonne gouvernance, l'état de droit, les services sociaux et le développement économique. J'encourage les partenaires traditionnels et les nouveaux partenaires à soutenir financièrement les programmes qui figurent dans le deuxième DSRP.

Pour ce qui est de l'avenir, le principal défi consistera à faire en sorte que les initiatives de consolidation de la paix en République centrafricaine continuent de recevoir un appui, notamment en ce qui concerne les efforts en faveur du dialogue politique, les activités de DDR et la réforme du secteur de la sécurité. Je remercie les membres du Conseil et de la Commission de consolidation de la paix, le système des Nations Unies, notamment Mme Zewde, qui m'a précédée au poste de représentant spécial du Secrétaire général, et tous les autres partenaires de leur appui si résolu à la République centrafricaine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie Mme Vogt de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Grauls.

M. Grauls : Monsieur le Président, je vous remercie de me permettre de m'adresser au Conseil de sécurité en ma qualité de Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix. Avant tout, j'aimerais rendre hommage à Mme Sahle-Work Zewde, l'ancienne Représentante spéciale du Secrétaire général en République centrafricaine, pour ses efforts à l'appui du processus de consolidation de la paix dans ce pays. Je voudrais par la même occasion présenter mes vœux de succès à Mme Vogt, en tant que nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA) à Bangui. Je sens dès maintenant que ce sera un privilège de travailler avec elle.

Je voudrais en premier lieu rendre compte au Conseil, de manière succincte, des principales activités de la Commission de consolidation de la paix durant ces derniers six mois. Ensuite, je voudrais informer le Conseil des priorités de notre formation pour les mois à venir.

Pour ce qui est tout d'abord de nos activités durant ces six derniers mois. Sans perdre de vue ses autres chantiers, notre Commission a principalement porté son attention sur le processus électoral et sur la préparation d'une table ronde des partenaires, qui s'est tenue à Bruxelles il y a trois semaines. Concernant les élections, la Commission de consolidation de la paix a d'abord joué un rôle important dans la mobilisation des bailleurs de fonds. Ces efforts ont permis de combler l'écart financier de 7,5 millions de dollars dans le budget électoral.

Par ailleurs, la Commission a transmis, par l'entremise du BINUCA, des conseils à certains des acteurs impliqués dans les préparatifs des élections, tels que la Commission électorale indépendante, le Gouvernement et l'opposition. Les recommandations portaient également sur des mesures à prendre eu égard aux irrégularités constatées surtout durant le premier tour des élections parlementaires. À la lumière de ce qui précède, le boycott du second tour du scrutin parlementaire par une coalition de partis de l'opposition a constitué un événement particulièrement regrettable.

Je voudrais attirer l'attention du Conseil sur la présentation à l'Assemblée nationale à Bangui, le 18 mai 2011, du programme du Gouvernement de la République centrafricaine. Cette communication devrait retenir l'attention du Conseil, puisqu'elle contient des engagements politiques très importants, qui méritent d'être rappelés ici. Le Gouvernement s'y engage notamment à achever le processus de désarmement, démobilisation et réintégration des rebelles avant la fin de 2011; à lutter contre la corruption; à renforcer la gouvernance et l'état de droit; ainsi qu'à réviser le Code électoral de 2009 et à établir un secrétariat permanent et indépendant chargé de l'organisation des élections à venir. La Commission espère que les autorités centrafricaines ne tarderont pas

à entamer la mise en œuvre de ces engagements politiques.

Suite à la conclusion du processus électoral, le Gouvernement de la République centrafricaine et la Commission de consolidation de la paix ont organisé à Bruxelles, les 16 et 17 juin, une table ronde des partenaires, avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement. Le Président de la Commission de l'Union africaine, M. Jean Ping, avait décidé de faire spécialement le déplacement à Bruxelles pour assister à cet événement. Quelque 160 participants y ont assisté, représentant une trentaine de gouvernements, 35 organisations internationales, régionales et sous-régionales, ainsi que des observateurs représentant la société civile centrafricaine, des organisations non gouvernementales internationales et le secteur privé. Pour un pays oublié comme la République centrafricaine, cette assistance nombreuse était vraiment inédite.

Le but principal de la table ronde consistait à sensibiliser les partenaires aux priorités du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté de la deuxième génération, le DSRP II. Ce document, d'ailleurs de très bonne qualité, avait été élaboré par les autorités centrafricaines avec l'assistance technique de la Banque mondiale.

Les besoins de développement restent évidemment énormes en République centrafricaine. Le message des participants à la table ronde était très clair : ils ont tous encouragé les autorités nationales à définir les champs d'action prioritaires au sein du DSRP II et à se concentrer sur des mesures visant au rétablissement de la stabilité et ciblant avant tout les populations fragilisées. Il était clair pour tous que cet événement ne représentait qu'un premier pas dans un effort de longue haleine visant à renforcer les liens avec les partenaires existants et à en développer de nouveaux avec un large éventail de nouveaux partenaires potentiels. Il est évident que la Commission assurera, en collaboration avec les autorités centrafricaines, un suivi ciblé des travaux de cette table ronde.

Je voudrais également saluer un nombre de développements décisifs dans les semaines et les jours qui ont précédé la table ronde. La Représentante spéciale y a déjà fait allusion, il s'agit notamment de la conclusion d'un accord de cessez-le-feu avec le dernier groupe rebelle non signataire de l'Accord de paix global de Libreville – la Convention des patriotes pour la justice et la paix; de la signature de l'Accord tripartite entre la République centrafricaine, le Tchad et le Soudan, qui devrait contribuer à une stabilisation de la situation dans le nord-est du pays; ainsi que d'autres progrès dans la réconciliation nationale.

Je voudrais maintenant tourner mon regard vers l'avenir. L'une des principales priorités pour l'année à venir sera la réforme du secteur de la sécurité. La Représentante spéciale y a déjà fait allusion également. Je me réjouis de ce que la nouvelle Représentante du Secrétaire général ait fait de l'accompagnement du Gouvernement dans l'élaboration d'une stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité l'une des priorités du BINUCA. La liste des projets de réforme du secteur de la sécurité existants, telle qu'elle a été présentée à la table ronde à Bruxelles, doit encore être hiérarchisée et accompagnée d'une telle stratégie, qui a été esquissée durant le séminaire national sur la réforme du secteur de la sécurité qui s'était tenue en avril 2008. La Commission se concentrera dans les mois à venir sur le lancement effectif de la réforme du secteur de la sécurité.

Les secteurs de la bonne gouvernance, de l'état de droit et de la réforme du secteur de la justice feront également partie des priorités de consolidation de la paix durant l'année à venir. Le Programme des Nations Unies pour le développement est déjà engagé dans la mise en œuvre d'un programme pluriannuel qui devrait être complété et affiné. La gestion transparente des ressources naturelles est une problématique qui requiert une attention urgente, afin de générer un accroissement des recettes de l'État et de stimuler les investissements privés. Pour sa part, la Commission de consolidation de la paix poursuivra ses efforts afin de mobiliser le soutien de partenaires existants et potentiels aux projets de consolidation de la paix.

Avant de terminer, j'aimerais également insister sur une problématique qui me tient à cœur et à laquelle la présidence allemande du Conseil souhaite également attacher une grande importance. Il s'agit de la situation des femmes et des enfants dans les zones de conflit en République centrafricaine. Cette situation reste parfois vraiment dramatique. Durant ma dernière visite à Bangui en avril, j'ai eu l'occasion de souligner la nécessité urgente d'établir un mécanisme de surveillance et d'information sur les enfants et les conflits armés. Dès mon retour à New York, j'ai informé le Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés, que vous présidez,

Monsieur le Président. J'ai encouragé les Représentantes spéciales du Secrétaire général chargées des enfants et des conflits armés et des violences sexuelles commises en période de conflit à visiter la République centrafricaine au cours de cette année encore, afin de faire le point sur la situation sur place, qui, je le répète, reste très préoccupante et mérite toute l'attention non seulement de la Commission de consolidation de la paix, mais aussi de ce Conseil.

Le Président : Je remercie M. Grauls de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République centrafricaine.

M. Doubane (République centrafricaine) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis, au nom du Gouvernement de la République centrafricaine, de vous féliciter pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Nous sommes encouragés par l'engagement de votre pays à accompagner dans leur quête de paix, de stabilité et de développement les États fragilisés par la violence de toutes sortes. Nous vous félicitons également de votre engagement s'agissant de la question des enfants et des femmes en période de conflit.

La République centrafricaine, par ma voix, félicite de nouveau le Secrétaire général pour sa brillante réélection à la tête de notre Organisation commune afin qu'il poursuive, consolide et achève les nombreux chantiers ouverts au cours de son premier mandat. Elle prend acte du rapport qu'il a dressé en date du 16 mai 2011 (S/2011/311) et qui vient d'être présenté au Conseil, sur la situation politique, sécuritaire et socioéconomique en République centrafricaine, ainsi que sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA). Ce rapport quasi exhaustif arrive à point nommé, si l'on se réfère aux enjeux tant nationaux qu'internationaux du moment.

C'est le lieu de remercier Mme Margaret Vogt, Représentante spéciale du Secrétaire général, pour la clarté, la richesse mais surtout la concision de son exposé. Qu'elle trouve ici l'expression de notre haut respect. Il serait injuste de notre part de ne pas associer à cette gratitude son prédécesseur, Mme Sahle-Work Zewde, qui, dans un contexte difficile et particulier, a su mener avec brio sa mission avant, pendant et après les élections de janvier dernier.

Une série d'événements encourageants se sont produits depuis ces élections, comme on l'a rappelé ici. Ce n'est pas superfétatoire de le dire. Ils vont de l'annulation partielle des résultats d'un quart de sièges à l'Assemblée nationale par la Cour constitutionnelle à la table ronde des bailleurs de fonds de la République centrafricaine qui vient de se tenir à Bruxelles, il ya trois semaines, en passant par la formation du Gouvernement et son discours-programme validé par l'Assemblée; le sommet tripartite Soudan-Tchad-République centrafricaine; la signature d'un accord de cessez-le-feu avec le dernier groupe rebelle de la Convention des patriotes pour la justice et le progrès, resté en dehors de l'Accord de Libreville; le prochain retour dans son pays d'un mouvement politico-militaire étranger et le lancement du processus de désarmement, démobilisation et réintégration.

Nous sommes convaincus, en République centrafricaine, que ces événements, avec l'accord, l'effort et le concours de toutes les volontés, présagent un retour à la paix. Ce sont des signes perceptibles du retour à la paix, gage essentiel d'un essor durable. Le Président de la République et son gouvernement feront tout ce qui est en leur pouvoir pour maintenir le dialogue avec les acteurs politiques et de la société civile, comme l'avait recommandé le Dialogue politique inclusif. Ils sont déterminés à poursuivre le processus de désarmement, démobilisation et réintégration, qui devra désormais aller de pair avec le programme de la réforme du secteur de la sécurité en vue de parvenir à une bonne restructuration des forces de défense et de sécurité. Car la paix, dans ce pays fragile, n'a pas de prix, et la consolidation des acquis démocratiques l'exige.

Bien entendu, la réalisation de toutes ces actions se poursuivra en coordination avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux, notamment les Nations Unies à travers la Commission de consolidation de la paix en sa formation République centrafricaine présidée avec maestria par l'Ambassadeur Grauls, qui bénéficie de toute notre estime, et que je salue au passage.

Si elles s'engagent, dans la mesure du possible, à traduire dans les faits les recommandations formulées dans ce rapport, les plus hautes autorités centrafricaines tiennent toutefois à rappeler que le cas centrafricain, pour sa bonne appréciation, nécessite la prise en compte – Dieu merci, cela a été rappelé ici – des facteurs aussi bien endogènes qu'exogènes, car ce pays est situé au cœur du continent africain. La

situation de la Lord Resistance Army (LRA), cruelle et barbare rébellion venant d'un pays non limitrophe en est une parfaite illustration. Celle-ci, à cause des atrocités, des destructions, des pillages, des enrôlements forcés et des déportations d'hommes, d'enfants et de femmes qu'elle engendre, mérite une mobilisation tous azimuts de tous et une mutualisation des moyens pour définitivement l'éradiquer.

C'est la raison pour laquelle, en reconnaissant à leur juste valeur les initiatives de l'ONU et de l'Union africaine sur la question, la République centrafricaine fonde par ailleurs un grand espoir sur la naissance dans 48 heures d'un nouvel État limitrophe qui vient bouleverser certains principes et la géographie de la zone, mais avec des conséquences prévisibles. Elle demeure convaincue que ce nouvel État la rejoindra dans cette lutte sans relâche contre un ennemi transfrontalier aux ambitions floues et nuisibles à la quiétude indispensable au développement de la sous-région.

Pour conclure, comme par le passé, mon pays, continuera de coopérer avec tous les États sans exclusive. À certains moments, des amis et observateurs avisés lassés par le cas centrafricain s'interrogent – peut-être à juste titre – sur la volonté et la capacité de ce pays de s'en sortir ou simplement d'aller de l'avant.

Assurément, la République centrafricaine n'est pas un cas désespéré, encore moins une fatalité. Avec ses moyens limités, par un travail opiniâtre, elle se bat pour rester debout. Elle se bat pour construire un état de droit. Cet État se bat enfin, et chaque jour, pour demeurer bon père de famille vis-à-vis de sa population qui n'aspire à rien d'autre qu'à vivre et à s'épanouir dans la paix.

À la communauté internationale, dont elle fait heureusement partie et dont l'appui constant et multiforme ne lui a jamais fait défaut, et sur laquelle elle espère compter encore au cours de ce laborieux processus, la République centrafricaine témoigne toute sa gratitude.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 50.